

Francois Nocaudie sème le doute à l'assemblée générale de l'Afer

[30/06/10 - 14H25 - Les Echos - actualisé à 14:41:44]

GERALDINE VIAL, Les Echos

Francois Nocaudie va-t-il réussir son tour de force ? Ce courtier, à l'origine des révélations sur « l'affaire Afer » et donc du procès des fondateurs, a dû patienter plus de deux heures pour faire entendre sa voix lors de l'assemblée

générale de l'association d'épargnants. Et ses résolutions n'ont obtenu qu'entre 18% et 22% des voix. En expliquant aux adhérents qu'il pourrait y avoir une alternative à la médiation proposée par Gérard Bekerman, le président de l'Afer, _ à savoir une action en responsabilité conjointe, juridiquement possible et peu coûteuse d'après Francois Nocaudie_ il a pourtant réussi à électriser une assemblée jusque-là plutôt calme. «*La salle a refusé qu'on me coupe la parole*», se félicite-t-il, convaincu d'avoir «*retourné la situation*». «*Faire table rase du passé*», comme le souhaite le Gérard Bekerman, pourrait se révéler plus compliqué que prévu si l'offensive médiatique de Francois Nocaudie porte ses fruits. A l'issue de l'assemblée, certains adhérents donnaient le sentiment de ne plus savoir qui croire.

Sur le même sujet

Afer : Gérard Bekerman défend l'idée d'une médiation